



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 26 novembre 2018

Lutte contre les violences envers les personnes LGBT : Marlène Schiappa a présenté une première série de mesures

Marlène Schiappa, secrétaire d'Etat chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, a présenté ce jour en conseil des ministres une série de mesures destinées à lutter contre violences envers les personnes LGBT.

1. Pour lutter contre les préjugés et les stéréotypes, une campagne de communication nationale de lutte contre la haine anti-LGBT sera lancée en 2019 sur Internet et dans la presse
2. La garde des sceaux, ministre de la justice, adressera aux parquets, avec la loi de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice, une circulaire rappelant l'arsenal législatif et pénal et mobilisant de manière accrue les pôles anti-discriminations contre les « LGBTphobies »
3. Des référents accueil luttant contre la haine anti-LGBT sont désignés dans tous les commissariats de police et brigades de gendarmerie. Ces référents bénéficieront de formations dédiées à l'accueil des victimes d'actes de haine. Le ministre de l'intérieur adressera une circulaire aux préfets rappelant la mise en oeuvre des dispositions d'accueil et de recueil des plaintes
4. La formation initiale et continue des forces de police et de gendarmerie sera renforcée en lien avec la DILCRAH
5. Dans le cadre d'opérations de « testing » menées par la plateforme d'harmonisation, d'analyse, de recoupement et d'orientation des signalements (PHAROS), un partenariat avec une association LGBT sera conclu pour tester la réactivité des réseaux sociaux dans la suppression des messages anti-LGBT

6. Des formations obligatoires dédiées à la lutte contre les « LGBTphobies » seront mises en place dans l'ensemble des écoles de service public : policiers et gendarmes, surveillants pénitentiaires (école nationale d'administration pénitentiaire), magistrats (école nationale de la magistrature) et professeurs (écoles supérieures du professorat et de l'éducation)
7. Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse favorisera le développement des interventions en milieu scolaire des associations agréées engagées dans la lutte contre la haine anti-LGBT. Une campagne de sensibilisation contre les violences homophobes et transphobes sera par ailleurs déployée dans les collèges et les lycées à partir de janvier 2019
8. Le Gouvernement va étendre officiellement les compétences des comités opérationnels de lutte contre le racisme et l'antisémitisme à la lutte contre la haine anti-LGBT, par décret en Conseil d'État, afin de traiter officiellement la lutte contre l'homophobie et la transphobie au niveau territorial et d'y associer les associations LGBT locales. Les initiatives prises en ce sens par certaines préfectures donnent des résultats très positifs
9. Le plan national de mobilisation contre la haine et les discriminations anti-LGBT, piloté par la DILCRAH en décembre 2016, sera évalué par la commission nationale consultative des droits de l'Homme de manière anticipée. Sur la base de cette évaluation, un nouveau plan sera construit, en lien étroit avec les associations luttant contre la haine LGBT, au cours du premier trimestre 2019
10. La France poursuivra son engagement au plan international en faveur de la dépénalisation mondiale de l'homosexualité. Elle portera cet engagement tout au long de l'année 2019 dans les instances internationales, à l'ONU, ou au Conseil de l'Europe, dont elle prendra la présidence de mai à novembre 2019, mais aussi au cours de la présidence du G7
11. Une ligne d'écoute pour les personnes LGBT, dédiée à la Guadeloupe et à la Martinique, sera ouverte courant 2019

« C'est la première fois dans un gouvernement qu'un portefeuille ministériel comprend dans ses attributions officielles la lutte contre l'homophobie. Cela marque l'engagement du gouvernement sur cette question cruciale. Il s'agit de liberté, liberté d'être qui on est, d'aimer qui on aime, sans être insulté discriminé ou frappé pour cela. La peur, l'ignorance et la haine nourrissent l'homophobie: nous pouvoirs publics pouvons et devons lutter contre ce fléau par l'éducation et la répression. L'homophobie n'est jamais une opinion. » a déclaré Marlène Schiappa.